

Dans les coulisses d'un palais de justice

Le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) collaborera avec la maison de production KOTV dans le projet d'émission « Les Coulisses du Palais ». L'objectif de cette série est de présenter le quotidien des intervenants impliqués dans l'administration de la justice. Il sera notamment question du travail des juges, avocats, greffiers, sténographes, etc. Le rôle des procureurs aux poursuites criminelles et pénales y sera également abordé. Le tournage de cette télé-réalité s'amorcera cette semaine au palais de justice de Québec pour une diffusion à l'automne 2018.

La collaboration avec KOTV est soumise au respect de plusieurs conditions par le producteur. Ce dernier aura la responsabilité d'obtenir l'autorisation de toutes les personnes filmées, incluant le consentement écrit de la victime, de l'accusé et de son procureur, avant le début du tournage. Le DPCP devra également donner son aval pour les entrevues et la captation d'images de son personnel. Par ailleurs, l'organisation conservera un droit de regard sur les images tournées afin d'en valider le contenu préalablement à sa diffusion.

La participation à ce projet télévisuel représente une opportunité de faire découvrir à la population des exemples concrets du travail réalisé par le DPCP et ses procureurs. Cette approche s'inscrit dans la volonté de l'organisation de communiquer davantage avec les citoyens afin d'accroître la confiance du public envers le système de justice et le DPCP.